

## LE FONDS OFI RS Equilibre

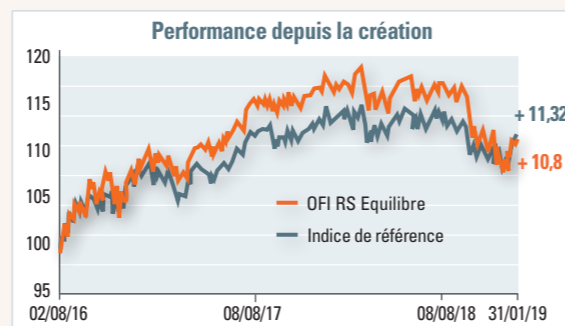
- Codes ISIN :
  - Part XL : **FR0000970105**
  - Part RCEUR : **FR0013247392**
  - Part RF : **FR0013308913**
- Forme juridique : **FCP**
- Société de gestion : **OFI Asset Management**
- Gérante : **Magali Habets, Jacques-Pascal Porta**
- Indicateur de référence : **47 % BofA Merrill Lynch Euro Government Index / 30 % Euro Stoxx Net Return / 23 % Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Overall à partir du 31 mars 2017.**  
(Rappel des indicateurs utilisés depuis la création du fonds : 20 % Eonia Capitalisé / 40 % FTSE MTS EMU Gov Bond Ind / 40 % Stoxx Europe 600 Net Return puis 30 % Euro Stoxx Net Return / 47 % FTSE MTS EMU Gov Bond Ind / 23 % Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Overall à partir du 6 février 2016.)
- Date de lancement : **22 décembre 2000**
- Date de réorientation de gestion : **8 février 2016**
- Encours sous gestion : **196,72 au 11 février 2019**

### Investisseurs

- Profil investisseur : **retail**
- Durée de placement recommandée : **trois ans**

### Performances

- Performances au 31 décembre 2018 :
  - Sur 1 an : **- 6,50 %**
  - Sur 3 ans : **2,26 %**
  - Sur 5 ans : **13,42 %**
- Depuis la création du fonds : **60,44 %**
- Depuis réorientation de gestion (le 8 février 2016) : **8,43 %**



## Pourquoi investir dans ce fonds ?

OFI RS Equilibre est un fonds diversifié flexible ISR s'adressant aux investisseurs recherchant un profil de risque de nature équilibré permettant de s'exposer à la fois aux marchés actions (0 % à 60 %), monétaires et obligataires (0 % à 100 %) de la Zone Euro, avec un objectif de volatilité maximum inférieur à 10 %.

Le fonds OFI RS Equilibre appartient à la gamme profilée et à celle des solutions d'investissement responsable d'OFI Asset Management, regroupées sous la marque OFI Responsible Solutions (RS). La sélection des actions et obligations suit par conséquent une approche ISR, un axe sur lequel la société de gestion est très engagée depuis de nombreuses années.

## Le processus de gestion

L'allocation entre les différentes classes d'actifs est déterminée grâce à un processus mêlant analyse quantitative et gestion discrétionnaire. «Le fait que notre gestion

repose en amont sur un processus quantitatif nous permet de mieux gérer les risques et d'avoir un cadre, résume Magali Habets. L'approche discrétionnaire nous permet quant à elle d'ajuster l'allocation finale, tout en respectant les limites de risques fixées par l'analyse quantitative, afin de mieux gérer la performance. Nous pouvons ainsi optimiser la construction du portefeuille en fonction de la vision à huit/douze mois du comité mensuel d'allocation d'actifs du groupe OFI et des conditions de marché à court terme.» Cela aboutit à une asymétrie des risques qui doit permettre d'atténuer les phases de baisse et de bénéficier de la hausse quand les marchés sont porteurs.

Les équipes de gestion d'OFI AM ont élaboré une approche innovante : elle repose sur une allocation stratégique de long terme fondée sur un modèle quantitatif propriétaire et une allocation tactique de court terme fondée sur les conclusions du comité d'allocation mensuel du Groupe OFI ainsi que sur les comités de gestion hebdomadaires. La vocation de l'allocation tactique est d'ajuster les résultats du modèle grâce aux visions discrétionnaires des équipes de gestion. Dans ce cadre, le gérant contrôle en particulier la volatilité annuelle de son portefeuille afin qu'elle soit toujours en cohé-

rence avec le profil de risque prédéterminé. OFI RS Equilibre a la particularité d'être géré en titres vifs (ce ne sont pas des fonds de fonds). Aussi les poches actions et obligations sont pilotées par les gérants des équipes spécialisées sur chacune de ces classes d'actifs, mettant en œuvre leurs convictions aussi bien en termes de potentiel de rendement qu'au regard de critères extra-financiers. L'univers d'investissement est composé par les actions de l'indice Euro Stoxx 300 et par les obligations d'entreprises dites «Investment Grade» et les obligations gouvernementales de la zone euro. La sélection des titres s'appuie à la fois sur une analyse financière classique et extra-financière sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette notation, réalisée par l'équipe d'OFI Asset Management dédiée à l'analyse ESG, repose sur des critères spécifiques pour chaque secteur d'activités. Le processus de notation permet de réduire l'univers d'investissement d'environ 20 %. Les entreprises retenues sont ensuite classées en quatre groupes : leader, impliqué, suiveur, et incertain. Les deux analyses, financière et extra-financière, sont croisées pour déterminer le pourcentage maximum d'exposition à un titre.

### Frais

- Frais courants (exercice précédent clos au 31/03/18) :
  - **part XL : 0,43 %** • **part RC : 1,58 %**
  - **part RF : 1,05 %**
- Frais de souscription : **3 % non acquis à l'OPCVM**
- Commission de surperformance : **néant**
- Frais de rachat : **non applicable**

### Principaux risques

**4 sur une échelle de 1 à 7** (échelle de risque selon DICI - Document d'information clé pour l'investisseur)

- Perte en capital
- Gestion discrétionnaire
- Actions
- Taux
- Liquidité
- Crédit
- Obligations convertibles
- Contrepartie
- Modèle
- Accessoirement : risque de change

«Dans une configuration normale de marché, le fonds a vocation à être investi à 100 % en titres vifs, précise Magali Habets. Néanmoins, nous avons la possibilité de constituer une troisième poche monétaire si la volatilité des marchés s'avère trop élevée, afin de maintenir cet indicateur en dessous de l'objectif de 10 % que nous nous sommes fixé».

## La société de gestion

Fondée en 1971, OFI Asset Management compte parmi les plus importantes sociétés de gestion françaises en matière d'encours gérés, avec 72 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin 2018.

Le groupe a développé une expertise à la fois en gestion collective et en gestion sous mandat, sur les actifs cotés et non cotés, afin de proposer une offre de solutions et services adaptés aux besoins d'une clientèle diversifiée.

Engagé pour le développement d'une finance responsable, OFI Asset Management est un des leaders ISR du marché français de la gestion d'actifs. Le groupe dispose d'un ancrage historique dans l'économie sociale. Ses principaux actionnaires et partenaires sont la Macif et la Matmut. ■ Marianne Di Meo



## Les convictions de l'équipe de gestion

### Quelle est l'exposition du fonds aux différentes classes d'actifs ?

Le portefeuille est investi à hauteur de 21 % dans les obligations investment grade et de 19 % dans les obligations gouvernementales (au 11/02/2019). L'exposition aux actions est donc maximisée, puisqu'elle s'établit à 60 %. Nous sommes redevenus positifs sur cette classe d'actifs au mois de décembre, car nous estimions que les risques étaient bien intégrés dans les cours de Bourse. Le marché ayant rebondi de 10 % par rapport aux plus bas atteints en fin d'année dernière, nous sommes maintenant neutres à positifs sur les actions. Cela signifie que, dans un contexte de volatilité accrue, nous allons faire preuve de davantage de flexibilité. Nous n'hésiterons donc pas à prendre nos bénéfices et à utiliser nos marges de manœuvre en matière de couvertures plus rapidement qu'à l'accoutumée.

### Dans quelles proportions utilisez-vous, à l'heure actuelle, cette marge de manœuvre dont vous disposez pour ajuster l'allocation d'actifs du portefeuille ?

Nous avons la possibilité d'utiliser des couvertures afin de faire évoluer l'exposition aux actions du portefeuille dans une fourchette comprise entre, d'un côté, le taux d'exposition fourni par le modèle quantitatif et, de l'autre, le pourcentage d'exposition de notre benchmark, qui est de 30 %. Nous couvrons actuellement le portefeuille grâce à des futures sur l'indice Euro Stoxx 50, ce qui nous permet de ramener le taux d'exposition nette aux actions à 35 %.

### Pouvez-vous détailler la composition des deux poches du portefeuille ?

Plus de 70 % des valeurs de la poche actions prennent en compte les enjeux ESG de façon avancée, alors que cette proportion s'élève à 37 % seulement pour l'indice Euro Stoxx 50. Nous avons par exemple une conviction marquée sur Michelin. Au-delà de la qualité du travail qui a été réalisé au sein du groupe depuis plusieurs années afin d'adapter et d'améliorer son outil industriel, de sa capacité à répondre aux enjeux du secteur (désintermédiation, véhicule électrique...), Michelin est également reconnu pour ses ambitions de réduction des émissions carbone, avec des progrès significatifs, et pour son modèle de dialogue social dans un contexte concurrentiel où l'entreprise a dû gérer plusieurs restructurations. Le titre est en hausse de près de 17 % depuis le début de l'année.

Notre approche est similaire dans la poche taux. Nous sommes ainsi positionnés sur Banco Santander, qui a mis en place des mesures concrètes pour prendre en compte les impacts ESG de ses financements et de ses investissements, et qui est très proactif en matière de protection des données personnelles.